



# Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2019 | N°866



**GLAZ ARENA, un équipement majeur pour  
Cesson-Sévigné**

➔ Dossier P. 14

# INFOS PRATIQUES

## VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur [www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr) (Nouveau site : rubrique "Mes démarches", "Faire un signalement avec RenCitéZen" - anomalie sur la voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

## URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50  
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**  
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

TOUS LES SPORTS  
À VOTRE VUE

ÉCRAN MONTRÉ OPTIQUE  
ÉCRAN PHOTODIAPHRAGME  
ÉCRAN POLARISÉ PHOTODIAPHRAGME

DEMETZ

SKI

- Lunette ergonomique
- Plan, contact au sur-filmé
- Réseaux 2 et 3 zones
- Double couche antireflet - 100% 1 & 4
- Triple montage

**VISUAL**  
OPTICIEN LIVRIER

**02 99 83 94 96**  
**BRUNO THIEULLET OPTICIEN**  
8 Place de l'Église  
35 510 Cesson Sévigné

- ▶ **ÉCOUTE MALTRAITANCE**, tél. : 02 99 02 21 22.
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :  
02 23 22 00 00 ; [www.eauidubassinrennais.fr](http://www.eauidubassinrennais.fr) ;  
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

## DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

## CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 27 février** à 19h à l'Espace Citoyen.

## MAIRIE

**1, Esplanade de l'Hôtel de Ville**

Tél. : 02 99 83 52 00

[espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

## Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

- ▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- ▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h (sauf le 2<sup>e</sup> samedi des vacances)

## Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen
- ▶ **Permanences des élus**  
Jusqu'au 1<sup>er</sup> février : Patrick PLEIGNET  
Du 2 au 8 février : Jean-Pierre SAVIGNAC  
Du 9 au 15 février : Annick ROCCA  
Du 16 au 22 février : Béatrice LEGAULT  
Du 23 février au 1<sup>er</sup> mars : Françoise GOBAILLE

Sophie BOURSIN GUYOT, infirmière libérale, installée 2 place des Arcades, vous informe de ses nouvelles coordonnées téléphoniques : 06 25 26 46 06



# GLAZ ARENA, un équipement majeur pour Cesson-Sévigné

DOSSIER **14**

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	18
Conseil municipal	20
Développement durable	21
Arrêt sur images	22
Initiatives	25
Culture	26
Sports	28
Vie associative	32

© F. PHILIPPON



## Grand Débat National Pour une écoute au plus près de nos concitoyens

À l'heure où nous imprimons, le grand Débat National engagé à l'initiative du Président de la République vient tout juste d'être lancé.

Alors que la genèse de cette organisation à l'échelle du pays est encore en cours, nous avons décidé de donner aux personnes qui le souhaitent, la possibilité de venir participer à ce débat.

- **Une 1<sup>ère</sup> réunion publique** est ouverte à tous le 7 février à 19h à l'Espace Citoyen. (Pour plus d'information, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)). Puis en fonction des demandes, d'autres réunions pourront être programmées.

Notre rôle d'élus de proximité sera simplement d'écouter et de faire remonter sans restrictions et sans prendre parti, les attentes exprimées par nos concitoyens.

Comme pour toutes nos concertations à l'échelon communal, je souhaite bien sûr que ce débat se déroule dans l'écoute et le respect, indispensables à son bon déroulement.

- Un cahier de Doléances est également à votre disposition à l'accueil de l'Espace Citoyen.

- Vous pouvez aussi déposer directement vos contributions sur la plateforme numérique [granddebat.fr](http://granddebat.fr) ou par courrier postal à Mission Grand Débat, 244 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Un numéro vert est également à votre disposition au 0 800 97 11 11.

**Les sujets communaux restent bien sûr d'actualité.** Je vous invite à la

réunion publique du 5 février à 19h à l'Espace Citoyen pour la traduction réglementaire du PLUi - projet communal - (détails page 7).

Toujours dans ce domaine de l'urbanisme, un nouvel atelier de concertation pour la ZAC multisite vous est proposé le 26 février à 19h, à l'Espace Citoyen. (Détails page 7).

Pour vous informer en amont des grands travaux du Boulevard des Alliés, qui vont durer de mars à septembre, nous vous en donnons les plans et le planning prévisionnel en pages 12 et 13.

La Ville s'associe à la semaine Olympique et Paralympique du 4 au 8 février, en soutien des jeux Olympiques de Paris 2024. Des actions vont être organisées dans les trois écoles élémentaires et au Lycée Sévigné. Tout ce qui se fait à Cesson-Sévigné dans le domaine sportif sera valorisé.

Nous vous présentons dans le dossier de ce mois, **la grande salle GLAZ ARENA**, équipement majeur pour la commune, que les joueurs et amateurs de handball attendaient avec impatience et qui aura bien d'autres fonctions aux retombées importantes pour la ville.

C'est avec plaisir que je partagerai avec nos aînés le repas festif du 23 février.

Votre Maire  
**Albert PLOUHINEC**



**Directeur de la publication :** Albert Plouhinec.  
**Élus référents :** Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication et les nouvelles technologies ;  
 Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.  
**Rédaction :** Nathalie Coldefy et Florence Thierry.  
[communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr)  
 Tél. : 02 99 83 52 00.  
**Création maquette :** Studio Bigot  
**Impression :** Bemo Graphic  
**Distribution :** JLM Services  
 Tél. : 02 99 14 62 26 - [jlm.services@free.fr](mailto:jlm.services@free.fr)  
**Couverture :** GLAZ ARENA en construction, début janvier 2019. © Ville Cesson-sévigné  
**Parution bi-mensuelle.**  
**Tirage :** 9 800 exemplaires  
 Dépôt légal : à parution  
 Commission paritaire et ISSN : en cours.  
 Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :  
[communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr)  
 Cesson-Sévigné Informations-Magazine  
 du 1<sup>er</sup> mars 2019 ;  
 dernier délai : **mercredi 6 février**, avant 12h,

Agenda du 15 mars 2019 :  
**mercredi 20 février**, avant 12h.



## Semaine olympique et paralympique du 4 au 8 février

*Les élèves du lycée Sévigné participant lors de la précédente semaine olympique*

La semaine Olympique et Paralympique du 4 au 8 février s'adresse aux enfants de la maternelle au lycée, en soutien des Jeux Olympiques Paris 2024.

Cette opération permet d'associer des pratiques physiques et sportives à l'éducation morale et civique. C'est l'occasion de travailler des thématiques telles que le fair-play, les valeurs du sport et de l'Olympisme ou encore de l'égalité, de la santé et l'inclusion des élèves en situation de handicap.

L'année dernière, le lycée Sévigné, qui possède le label "Sport de Haut Niveau" (SHN) avait participé à cette semaine proposée par le ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec le ministère des Sports et le mouvement sportif dont les fédérations sportives. Cet

événement a été une réelle opportunité de renforcer ou de créer les passerelles entre le sport scolaire et le mouvement sportif et ainsi, de favoriser l'accès aux pratiques physiques et sportives et aux valeurs olympiques et paralympiques pour l'ensemble des élèves.

Cette année, la Ville s'associe à la semaine Olympique et Paralympique : des actions vont être proposées dans les trois écoles élémentaires et au lycée Sévigné :

- ▶ Des entraînements avec des athlètes (professionnels pour le handball ou susceptibles de participer aux Jeux 2020 et/ou 2024), dont des sportifs paralympiques ;
- ▶ Deux éducateurs sportifs de la Ville accompagnés d'athlètes paralympiques interviendront dans les écoles sur des aspects olympiques (les valeurs olympiques, l'histoire des JO, la santé des sportifs de haut niveau, le dopage, la vie d'un sportif professionnel) ;
- ▶ Un cross au profit de l'association Ela (Association européenne contre les leucodystrophies) organisé par le lycée Sévigné le **lundi 4 février**, avec la participation d'écopiliers ;
- ▶ Deux entraînements ciblés avec les joueurs de handball au Palais des Sports, suivis d'échanges avec les écopiliers ;
- ▶ Des témoignages de lycéens sportifs qui sont dans des Parcours d'Excellence Sportive (PES) auprès des écopiliers ;
- ▶ Tout ce qui se fait déjà à Cesson-Sévigné dans le domaine sportif va être valorisé : chaque semaine scolaire, 15 000 pratiquants évoluent dans les équipements sportifs.



## 🕒 LES BÉBÉS NÉS EN 2018

Le service Accueil général - Espace Citoyen a enregistré 141 bébés nés en 2018, dont 76 filles et 65 garçons. Pour les garçons, c'est le prénom Lucas qui a rencontré le plus de succès. Pour les filles, c'est Louise et Emma.

Un chiffre relativement stable par rapport à l'année 2017 : en effet, on comptabilisait 135 bébés (57 filles et 78 garçons).

## 🕒 INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai 2019**. Il s'agira d'élire soixante-dix neuf députés français au Parlement européen.

Selon la réforme, le dernier délai pour s'inscrire et pouvoir voter est fixé le **30 mars 2019**.

Pour pouvoir s'inscrire, il faudra avoir 18 ans au plus tard le 25 mai 2019, être de nationalité française ou ressortissant d'un autre état de l'Union européenne, apporter un justificatif de domicile.

Grâce au Répertoire électoral unique (Reu), géré par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), les jeunes majeurs seront directement inscrits à la suite du recensement citoyen et de la journée défense. Les mairies n'ont plus à inscrire, non plus, les personnes naturalisées, ni à radier les personnes décédées, les personnes inscrites dans une autre commune, ou les personnes privées de leur droit de vote.

Renseignements à l'Accueil Général - Espace Citoyen.

## 🕒 INFORMATION CIMETIÈRE

### Horaires d'ouverture

Le cimetière est ouvert tous les jours, **aux piétons**, de 8h à 19h.

### Accès réglementé des véhicules

Depuis le 15 janvier 2019, l'accès des véhicules des particuliers dans le cimetière fait l'objet d'une demande d'autorisation **préalable** auprès du service Accueil Général - Espace Citoyen.

Les portails d'accès aux véhicules sont fermés. Vous êtes donc invités, si vous souhaitez accéder au cimetière en véhicule, à vous adresser au service Accueil Général - Espace Citoyen afin d'obtenir une autorisation sur présentation d'une carte d'invalidité, d'une carte précisant "station debout pénible", ou d'un certificat médical précisant une difficulté à se déplacer.

### Information-procédure lors d'opérations funéraires (exhumations)

Selon la réglementation, lors de cette opération funéraire, le cimetière pourra être fermé ponctuellement pour une durée variable à tous publics, pour le respect des défunts.

*Pour plus de renseignements, contactez le service Accueil Général - Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.*

*Site Internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) onglet "Espace Citoyen"*

## 🕒 REPAS DES AÎNÉS : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

Le traditionnel repas offert par la Ville aux aînés aura lieu le **samedi 23 février** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Pour les conjoints et les personnes de moins de 70 ans, une participation de 15 € au repas est demandée. Vingt-cinq jeunes assureront le service, l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale des retraités se chargeront de l'animation.

Le coupon, à découper dans le Cim du 1<sup>er</sup> janvier, est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service d'Action sociale et des solidarités (avec le règlement

## 🕒 ÉTAT CIVIL

du 1<sup>er</sup>/12/2018 au 04/01/2019

### Naissances

- Robin FRÉON
- Eliott MARY
- Sacha BECKER
- Athénaïs de PANTHOU
- Janis MAILLET GUILLOU
- Chloé OLIVIER
- Théoden BILLET
- Jawed KHELIF

### Mariage

- Nicolas LE BERRE, informaticien et Gaëlle LE BRETON, auxiliaire petite enfance

### Décès

- Marcel HÉRINGER, 88 ans
- Yvon LAVENANT, 78 ans
- Raymonde JÉROME, 90 ans
- Pierrette SOREL divorcée PLANCHET, 72 ans
- Florent LEMOINE, 24 ans
- Claude MARCHAL, 90 ans
- Joseph LEMONNIER, 92 ans
- Jean HALLEZ, 95 ans
- Monique LE PORT divorcée BERTIN, 64 ans
- Arlette BELIN veuve GUIHARD, 83 ans
- Madeleine RABAUX veuve BOURGINE, 87 ans
- Gaston BERTRAND, 88 ans
- Ernest DELOURMEL, 88 ans

pour le conjoint de moins de 70 ans).  
Renseignements au 02 99 83 52 00 ;  
[affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr)

## 🕒 DISTRIBUTION DU CIM ET DE L'AGENDA

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ou [ijlm.services@free.fr](mailto:ijlm.services@free.fr) (copie du mail au service : [communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr))

## Café séniors

"Les gestes de premiers secours". Intervention de Waldemar Portalis, président de la Croix Blanche Cesson-Sévigné.

Jeudi 7 février à 14h30 à l'Espace Citoyen.

## Café des parents

"Être parent, c'est que du bonheur ! Ah oui vraiment ?" Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 12h15 à la Médiathèque.

## Armée de Terre

Permanence locale du CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) mercredi 20 février, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen.

Tél. : 02 57 21 80 20

## CPAM

Permanences, provisoirement dans les locaux à l'Espace Citoyen, uniquement sur rendez-vous, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (payant) ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## Clic alli'âges

L'accueil physique avec ou sans rendez-vous le matin ; uniquement sur rendez-vous l'après-midi.

Tél. : 02 99 77 35 13

*Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :*

**CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)**

Jeudis 7 et 28 février de 14h à 16h30.

**Couples et familles, conseil conjugal et familial**

Lundi 11 février, de 15h à 18h.

## URBANISME

### Permis de construire accordés du 1<sup>er</sup>/12/2018 au 1<sup>er</sup>/01/2019

► 5, rue de l'Étournal : construction d'une véranda ;

► 13, allée des Tulipes : construction d'une maison individuelle après démolition de la maison existante ;

► 1, allée des Prunus : construction d'une maison individuelle avec garage annexe ;

► 2B, rue des Mesliers : changement de destination pour une concession automobile de leasing, modification des façades et des aménagements extérieurs ;

► boulevard des Alliés - Zac Atalante

ViaSilva : construction d'un parking-relais de 800 places environ et d'une gare de bus ;

► 2, rue des Landelles : modification de toiture et de façades, modification des aménagements extérieurs ;

► 44, cours de la Vilaine : modification de toiture et de façades, modification des aménagements extérieurs.

### Retrait

► 1, rue du Haut Grippé - Programme immobilier les Hauts de Sévigné - Lot B4 : construction d'un bâtiment tertiaire de gabarit R+3 ;

► 2, rue du Petit Marais - 49 rue de Rennes : transfert partiel d'un local commercial.

## COUPE DU MONDE DE FOOTBALL FÉMININ

**Entre le 5 et le 25 juin**, la Ville accueillera trois équipes de football féminin pour la coupe du Monde de la Fifa.

Une délégation suédoise s'entraînera sur les terrains cessonais du 7 au 11 juin, avant son match le 11 juin au Roazhon Park à Rennes. Une délégation française s'entraînera du 14 au 17 juin, avant son match le 17 juin au Roazhon Park.

En fonction des résultats, une 3<sup>e</sup> délégation viendra s'entraîner avant le 1/4 de finale.

Les Cessonais seront invités à voir les entraînements des footballeuses.

## TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE LA VOIE FERRÉE

Dans le cadre du plan national de rénovation du réseau, SNCF Réseau va procéder à des travaux de renouvellement des voies ferrées sur la ligne Laval - Rennes, entre Erbrée et Cesson-Sévigné. Ces travaux consistent à renouveler le rail sur plusieurs tronçons.

Pour assurer les dessertes ferroviaires en journée, ces travaux doivent être programmés de nuit, du lundi soir au

vendredi matin, entre 22h et 5h30, après interruption des circulations commerciales, du lundi 4 février au vendredi 11 mars.

Il sera donc procédé à la fermeture temporaire du passage à niveau n°185 sur la route départementale 100, reliant Cesson-Sévigné au Val Froment et le lieu dit Mouille-Pied à ce même Val Froment, **du mercredi 20 février à 21h jusqu'au 22 février à 6h** (inutilisable pour les véhicules routiers et les piétons).

## RAM (RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES)

Le RAM/Point accueil petite enfance est un lieu neutre, d'information, de rencontre et d'échange pour les familles, et les professionnels de l'accueil à domicile.

Les permanences physiques (sur rendez-vous) et téléphoniques sont assurées par Émilie Monnerie, au rez-de-chaussée de la Mairie le lundi de 13h à 18h, le mercredi de 9h à 12h30 et le vendredi de 9h à 12h.

Contact : tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal Relais Assistants Maternels) 06 95 60 71 17 ; [ram@udaf35.unaf.fr](mailto:ram@udaf35.unaf.fr)

## ➤ RÉUNION PUBLIQUE PLUi

**Réunion Publique**



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
Rennes Métropole

De la concertation à la  
traduction réglementaire du

» **PLUi** «

**Mardi 5 février 2019**  
à 19h  
Espace Citoyen

Cesson-Sévigné 

**Présentation de la traduction réglementaire du projet communal le mardi 5 février 2019 à 19h.**

Lors de la réunion publique du 23 janvier 2018, le projet communal de notre commune vous a été présenté. Depuis plus d'un an, les services et les élus ont entrepris de traduire ces intentions urbaines dans le règlement du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Rennes Métropole).

Arrêté en conseil métropolitain le 13 décembre dernier, les 43 communes seront amenées à délibérer dessus d'ici le 13 mars 2019 (lors du conseil municipal du 27 février à Cesson-Sévigné). Le PLUi sera ensuite soumis à enquête publique au printemps 2019 et son approbation définitive est prévue à la fin de l'année 2019.

La Ville de Cesson-Sévigné présentera la traduction réglementaire du projet communal le **mardi 5 février**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

*Plus d'informations : service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ; [urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr) [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)*



La balade urbaine du 10 novembre 2018

## ➤ ZAC MULTISITE DU CENTRE-VILLE : LA CONCERTATION SE POURSUIT !

### 2<sup>e</sup> atelier diagnostic population

La concertation avec la population relative à la ZAC multisite du centre-ville se poursuit. Après la balade urbaine du 10 novembre et le premier atelier diagnostic du 24 janvier 2019 consacré à la restitution de la balade urbaine, la Ville de Cesson-Sévigné convie les cessonnais et les cessonnaires à un 2<sup>e</sup> atelier diagnostic le **mardi 26 février** à 19h à l'Espace ci-

toyen. Ce 2<sup>e</sup> atelier portera sur les intentions d'aménagement envisageables à la suite des conclusions du diagnostic croisé entre les urbanistes et les habitants.

*Inscription sur le site Internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)*

*Plus d'informations : service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ; [urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr)*

## ➤ 17 999

**C'est le chiffre officiel de la population totale cessonnaise au 1<sup>er</sup> janvier 2019 communiqué par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Un chiffre en légère baisse par rapport à l'année dernière, qui était de 18 095.**

La population totale de la commune est la somme de :

- ▶ la population municipale (les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune) : 17 371 habitants ;
- ▶ et de la population comptée à part : les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui résident à Cesson-Sévigné (ex. étudiants) : 628 habitants.

### Logements

Le nombre de logements augmente : il passe de 8 623 en 2018 à 8 896 en 2019. Mais le nombre moyen de personnes par logement diminue : il est de 1,933 en 2019 contre 1,998 en 2018.

### À quoi servent ces chiffres ?

Les chiffres des populations légales interviennent pour le calcul des dotations versées par l'État aux collectivités territoriales, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF). Ils servent également à déterminer le nombre de conseillers municipaux à élire, ainsi que le mode de scrutin à appliquer lors des élections municipales.

**Une remarque** : il s'agit de la population légale 2019 qui correspond au millésime 2016. Il y a toujours 3 ans de décalage.

## ➤ PISCINE SPORTS ET LOISIRS

### Vacances du lundi 11 février au dimanche 24 février

Piscine ouverte du lundi au vendredi de 10h à 20h (sauf lundi 11 février) ; le samedi et le dimanche de 9h à 19h.

**Lundi 11 février** : ouverture de 12h à 20h (piscine fermée de 10h à 12h en raison de la formation de secourisme des éducateurs).

**Jedi 14 février** : "Opération Naufrages Volontaires" dans la fosse à plongeurs, fermeture de la fosse à 18h.

### Stages multisports

#### ► Semaine du 11 février au 15 février

- un groupe d'enfants de 7/9 ans (2010-2011-2012) 16 places ;

- un groupe d'enfants de 10/12 ans (2007/2008/2009) 16 places.

#### ► Semaine du 18 février au 22 février

- un groupe d'enfants de 7/9 ans (2010-2011-2012) 16 places ;

- un groupe d'enfants de 10/12 ans (2007/2008/2009) 16 places.

À noter : il n'y a pas de stages d'aquagym pendant les vacances.

### Aquabike, halothérapie, sanarium

- L'aquabike : il est possible de réserver un vélo aquatique 1h en individuel, en période scolaire. Tarif : 5,60 € la séance (+ l'entrée piscine).

- Halothérapie (grotte à sel) Tarifs : séance 1h pour 1 personne 9,30 € ; séance 1h pour 2 à 4 personnes : 7 € par personne. Carte de 10 séances pour 1 pers. 78 € + 2,20 € la carte.

- Sanarium. Tarifs : séance 1h pour une personne : 10 € ; séance 1h pour 2 à 4 personnes : 9 € par personne. Carte de 10 séances pour 1 pers. 90 € + 2,20 € la carte.

Contact : 02 99 83 52 10 ;  
www.ville-cesson-sevigne.fr



## ➤ PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE MUSICOTHÉRAPIE TRANSGÉNÉRATIONNELLE

Géraldine Gaudefroy-Demombynes, musicologue, a procédé à une première expérience de musicothérapie transgénérationnelle jeudi 10 janvier, à l'EHPAD Le Château. Deux ateliers dirigés par des scientifiques et musiciens experts bénévoles (au total une quarantaine de personnes) se sont rassemblés. Des captations audio et vidéo ont été effectuées par une équipe du CNRS. Géraldine Gaudefroy-Demombynes co-dirige le programme CNRS "Effets thérapeutiques du Son et de la Musique sur les personnes en situation de dépendance."

« Cessonnaise depuis deux ans, en tant que musicologue à Rennes 2 et musicienne j'interviens bénévolement avec mon mari François Cam universitaire lui-aussi à l'école Lafayette et à l'EHPAD « Le Château » pour tester

de nouveaux protocoles de stimulation cognitive par la musique. » précise-t-elle. Le programme est mis en œuvre en parallèle dans deux ateliers musicaux depuis octobre pour l'école Lafayette et novembre 2018 pour l'EHPAD. Lors de ces travaux, l'instrument de musique utilisé est la « cithare aurore », instrument breveté et aux propriétés acoustiques uniques conçu par le musicien Martial Murray.



## ➤ SÉJOUR SÉNIORS

Pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, les communes de Brécé et de Cesson-Sévigné ont décidé de renouveler le projet de séjour commun pour les seniors, qui permet aux personnes aux revenus modestes de partir en vacances.

Pour 2019 le séjour est proposé **du 18 au 25 mai** à la Presqu'île de Giens.

Coût du séjour : 412 €. (Possibilité de logement seul : 77 € supplémentaires).

Coût du transport : lors de la réunion avant le voyage, une participation de l'ordre de 60 € à 70 € sera demandée pour le trajet aller-retour en bus. Fin des inscriptions le 1<sup>er</sup> mars.

Contact : service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00.



Les agents recenseurs : Bernard Morin, Eléa Despretz, Hubert Deshayes et Marie-Christine Cadieu

### ➤ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, le recensement se déroule **jusqu'au 23 février inclus**. Si vous êtes concerné, un agent recenseur recruté par la mairie et muni de sa carte officielle, a déposé à votre domicile un courrier d'information sur le déroulement du recensement 2019.

Pour répondre par Internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire

en ligne ». Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous a remis lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Il peut vous aider et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Contact : service Urbanisme au 02 99 83 52 00



### ➤ LYCÉE SÉVIGNÉ : ÉCHANGE AVEC ROCHESTER

Durant 15 jours, les élèves de 1<sup>ère</sup> S (classe euro DNL physique chimie du lycée Sévigné ont pu s'immerger dans la culture et la vie américaine. Au programme : suivi des cours (français, mathématiques, politiques, sciences) et participation aux activités extrascolaires (aux matchs de

foot pour les finales locales, musique, cours de poterie, pumpkin carving pour Halloween...). Visites : ville de Rochester, les chutes du Niagara, l'université de Rochester, le laboratoire ayant reçu le prix Nobel de physique un mois plus tôt, le musée des sciences de Rochester.

Ville de Boston, match NHL, visite de Salem, expéditions dans 2 universités mondialement connues (MIT et Harvard), visite de musées.

Les correspondants seront accueillis au lycée du 19 au 26 avril 2019.

### ➤ PORTES OUVERTES DU LYCÉE SÉVIGNÉ

Les portes ouvertes du lycée Sévigné auront lieu le **samedi 2 mars** de 9h à 12h, 2, rue de la Chalotais.

### ➤ BOURSE COMMUNALE POUR DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

La Ville de Cesson-Sévigné attribue une bourse communale aux étudiants Cessonnais poursuivant leurs études supérieures ou effectuant des séjours de stages à l'étranger, selon certaines conditions, énumérées sur le site Internet de la Ville (formulaire à télécharger) [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) Pour tous renseignements complémentaires contacter : Affaires Générales/Affaires Scolaires au 02 99 83 62 06

### ➤ TAILLE DES ROSIERS

Démonstration et conseils par la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine. **mercredi 6 février** à la Roseraie du Parc de Bourgchevreuil à 14h30. Gratuit, ouvert à tous.



## ➔ SENSIBILISATION AUX RISQUES



Avec le soutien de la Ville de Cesson-Sévigné et la participation de l'Éducation Nationale, l'association Prévention MAIF, association 1901, reconnue d'intérêt général, propose une séance tout public, gratuite, d'une pièce de théâtre sur le thème du risque le **mercredi 6 février** à 18h à l'auditorium du centre culturel (durée 1h15).

Une pièce originale à la fois drôle, musicale et vivante sur la thématique du risque.

« Complot dans le dico » c'est l'histoire du pays des mots ! Ils se chamaillent, se rendent visite, cuisinent

et complotent... Un jour, dans ce pays qu'on appelle « dico » certains habitants décident de faire disparaître le mot « risque ». Enfin une vie bercée par Routine et Habitude. Mais le « dico » sera-t-il vraiment serein et paisible ?

L'objectif de cette pièce est d'éduquer les enfants à la notion de risque. Le risque fait partie de notre vie. Oser le risque sans se mettre en danger.

Ce spectacle d'un nouveau genre, entièrement gratuit, permettra aux enfants à partir de 8 ans de vivre les aventures de « Risque au pays des mots ».

Cinq séances sont proposées aux classes du cycle 3, au total 1000 élèves vont assister à ces représentations sur le temps scolaire.

Venez librement ou inscrivez-vous à l'adresse suivante : [www.weezevent.com/complot-a-cesson](http://www.weezevent.com/complot-a-cesson)

## ➔ ESCALE

Pendant les vacances d'hiver, l'Escale sera ouverte **du 11 au 22 février**. Les inscriptions aux activités et repas sont encore possibles (selon les places disponibles).

L'exposition interactive "Bien dans leur genre" sera accrochée à l'Escale **du 8 février au 6 mars**. Elle a pour but de sensibiliser les jeunes et adultes, à la question de l'égalité entre les filles et les garçons, afin de lutter contre les stéréotypes de genre et prévenir les comportements sexistes. Sous forme de jeu-test des questions viennent interroger nos positionnements, pensées personnelles. Le contenu est adapté à la fois aux enfants et aux adultes. Entrée libre lors des jours et heures d'ouverture de l'Escale.

Informations sur le site Internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) (rubrique Maison des jeunes l'Escale / jeunesse) ; 02 99 83 82 75



**HULINE Patrice**  
Plomberie - Chauffage  
Énergie renouvelable  
Aménagement salle de bain

Neuf et  
Rénovation



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ  
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - [patricehuline@orange.fr](mailto:patricehuline@orange.fr)

**ESSENTIEL D'& DOMICILE**  
solutions professionnelles d'aide à domicile



E&D, c'est aussi :  
Téléassistance - Livraison de repas - Accompagnement  
Bricolage - Lavage des vitres - Garde d'enfants

Qualité Certifiée  
50%  
réduction d'impôt

Avis Vérifiés  
★★★★★ 4,5/5\*

\*Avis clients certifiés

DES SERVICES DE QUALITÉ  
SUR VOTRE COMMUNE



15, place de l'Eglise  
35135 Chantepie

DEVIS GRATUIT  
02 22 91 04 10



[www.essentiel-domicile.fr](http://www.essentiel-domicile.fr)

## TARIFS

### Instauration d'une pénalité pour la non présentation de justificatif de domicile dans les délais impartis

En matière d'application des tarifs "Cessonnois" les familles et/ou adultes utilisant les services de la Ville avaient jusqu'au 31 octobre dernier pour transmettre leur justificatif de domicile afin de pouvoir bénéficier des tarifs préférentiels réservés aux Cessonnois. Pour un certain nombre d'usagers n'ayant pas respecté les délais, les tarifs extérieurs ont été automatiquement appliqués.

Par la suite, lors de l'établissement des factures sur les bases des tarifs extérieurs, il a été constaté que la différence entre tarif Cessonnois et non Cessonnois, pour certaines prestations, pouvait engendrer un déséquilibre budgétaire conséquent auprès des familles. Pour l'équité entre usagers tout en les sensibilisant au respect des délais, il a été décidé lors du Conseil municipal du mois de décembre d'une part de rétablir l'application des tarifs Cessonnois aux familles résidentes peu diligentes et d'autre part de délibérer sur l'instauration **d'une pénalité d'un montant de 60 €** par facture pour non présentation de justificatif de domicile dans les délais impartis, voté à la majorité.

## LES QUOTIENTS FAMILIAUX

Les quotients familiaux ont été mis à jour en janvier dernier. Si vous avez autorisé le service Accueil Général-Espace Citoyen à consulter le site CAFPRO, votre quotient a été automatiquement mis à jour, sous réserve que vos revenus soient indiqués.

Dans le cas contraire, il vous appartient de transmettre les documents nécessaires à cette mise à jour **jusqu'au 28 février**. Il n'y aura pas d'effet rétroactif.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'Espace Citoyen au 02 99 83 52 00,

espace-citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

- Vous êtes allocataire CAF et vous avez autorisé la Ville de Cesson-Sévigné à obtenir les données nécessaires au calcul de la facturation. Votre quotient familial sera automatiquement mis à jour en janvier de chaque année par le service Accueil Général.

Merci de vous assurer que votre dossier est intégralement à jour au niveau de la CAF (revenus, situation, nombre d'enfants à charge, ...) Dans le cas contraire, merci de nous transmettre votre avis d'imposition revenus N-2.

- Vous êtes allocataire CAF et vous n'avez pas autorisé la Ville de Cesson-Sévigné à obtenir les données nécessaires au calcul de la facturation. Documents à fournir à votre arrivée et tous les ans en janvier : attestation de paiement de la CAF (année en cours) datant de moins de 3 mois, avec indication du quotient familial.

- Vous êtes allocataire MSA ou autre régime. Documents à fournir à votre arrivée et tous les ans en janvier : attestation de paiement (année en cours) datant de moins de 3 mois, avec indication du quotient familial et des prestations familiales reçues, à défaut avis d'imposition revenus N-2 et justificatif de l'organisme versant les prestations pour la famille et le logement (document(s) avec détail des prestations reçues).

- Vous n'avez pas souhaité communiquer vos revenus ou vous êtes Non-Cessonnois. Aucun justificatif de ressources n'est à fournir. Attention ! Dès lors que vous avez transmis cette information au service Accueil Général, votre dossier de tarification est automatiquement renouvelé au tarif maximum sans aucune démarche de votre part.

Votre participation financière étant

calculée en fonction de vos revenus et de votre composition familiale, le tarif maximum sera appliqué d'office pour chaque service utilisé, s'il n'est pas possible de calculer votre quotient familial (absence de n° d'allocataire CAF et d'autorisation CAFPRO ou dossier non mis à jour auprès de la CAF, absence d'attestation de quotient MSA ou SNCF, absence de fiche d'imposition N-2). Ce tarif maximum sera appliqué tant que les justificatifs ne seront pas intégralement transmis au service Accueil Général. Il n'y a pas d'effet rétroactif.

Le quotient familial est calculé pour l'année civile. Ce dernier est révisable en cas de changement de situation familiale, sur présentation d'un justificatif (acte de naissance...). Il n'y a pas d'effet rétroactif. Aucun quotient familial ne peut être calculé pour les personnes n'habitant pas la ville de Cesson-Sévigné. Dans ce cas, le tarif non-Cessonnois de la prestation est appliqué.

## AIDE AUX SÉJOURS

Les aides aux séjours s'appliquent exclusivement aux organismes de vacances cessonnois (Accueil de loisirs, Escale, Cesson Vacances Nature...) et pour les élèves de premier et second degré (écoles Beausoleil, Bourchevreuil, Notre-Dame ; lycées Sévigné et Ozanam) ainsi que les élèves en situation de handicap ou de précocité fréquentant un établissement hors commune. Les aides aux séjours s'appliquent uniquement sur la base du coût du voyage restant à la charge des familles après déduction des aides des autres organismes (ex : Conseil Départemental, CAF...). Le pourcentage d'aide au séjour accordé par la Ville sera calculé sur un coût de séjour plafonné à 350 €. Pour savoir si vous êtes éligible à ce dispositif, contactez l'Espace Citoyen.

## 🕒 2019-2020 : PRÉPARER L'ACCÈS ET LES CONNEXIONS À LA STATION DE MÉTRO VIASILVA

La ligne b du métro ainsi que la station Cesson-ViaSilva qui accueillera un **pôle d'échanges multimodal** (gare bus, parking relais...) seront achevées d'ici fin 2020.

**En 2019, ViaSilva entre dans une nouvelle phase avec l'aménagement du Boulevard des Alliés en boulevard urbain**

### Le Boulevard des Alliés transformé pour :

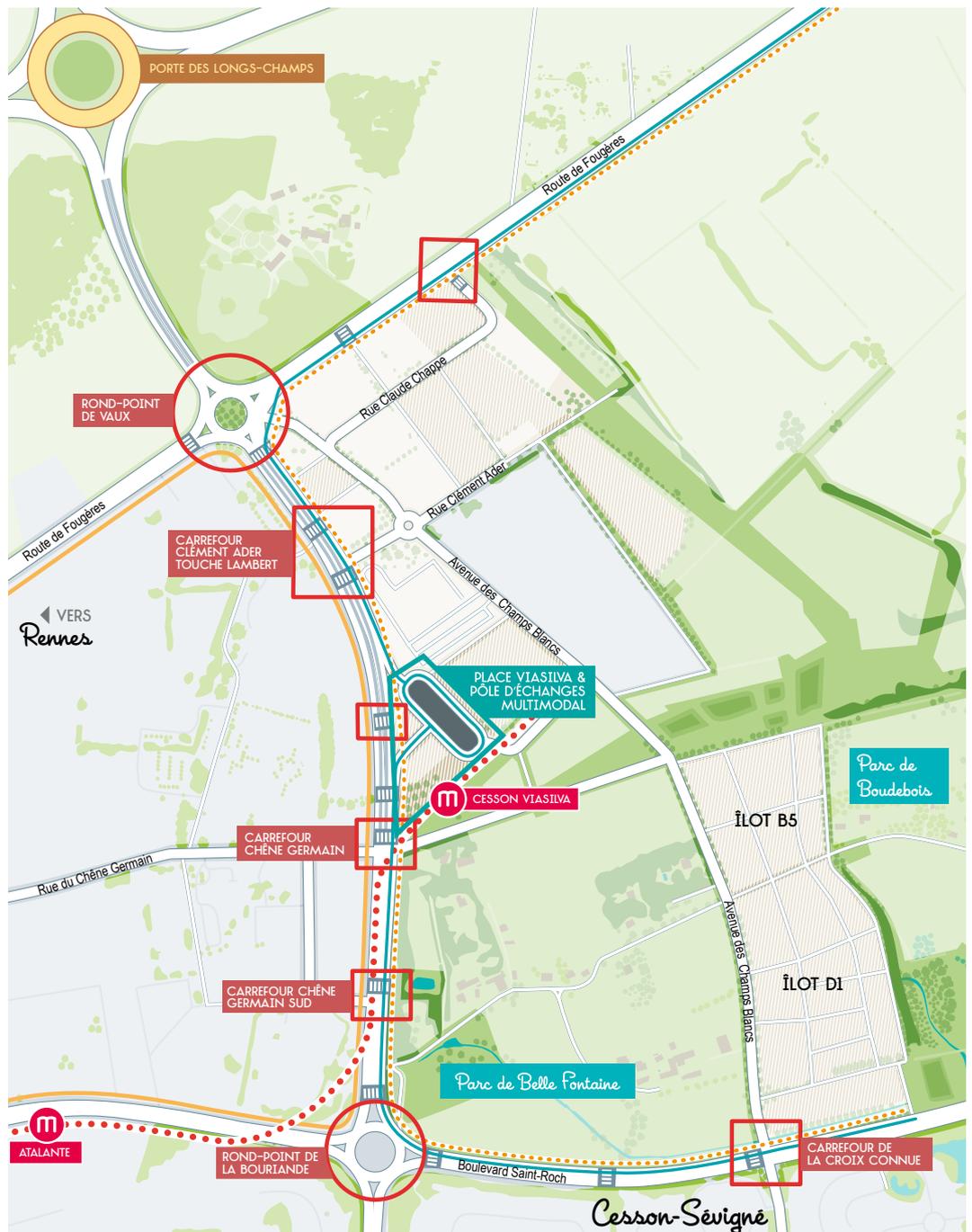
- Assurer la desserte du métro et du pôle d'échanges multimodal
- Connecter les futurs quartiers de ViaSilva avec Cesson-Sévigné.
- Encourager les déplacements en bus par la création de voies dédiées.
- Favoriser les déplacements piétons et cyclistes.
- Intégrer le viaduc du métro à l'espace public.
- Aménager des voies de qualité et proposer un cadre verdoyant.

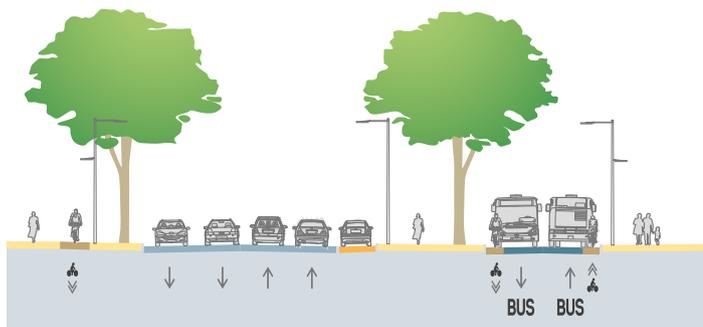
Les travaux entraîneront **la fermeture complète du Boulevard des Alliés pendant 6 mois, de mars à septembre 2019.**

-  Aménagements de carrefours et ronds-points à feux
-  Voies de transport en commun, en site propre, ouvert aux cycles
-  Pistes piétonnes et cyclables
-  Traversées piétonnes et cyclables sécurisées
-  Élargissement des voies de circulation
-  Parking relais Gare routière
-  Future ligne b du métro
-  Secteur du parc en travaux
-  Surfaces à construire
-  Surfaces construites

L'actualité des travaux sur [ville-cesson-sevigne.fr](http://ville-cesson-sevigne.fr) et l'application "RenCircul" [circulation.rennesmetropole.fr](http://circulation.rennesmetropole.fr)

Pour contacter le médiateur de chantier  
**02 23 62 12 22 / 06 24 13 60 95**  
[comtravaux@rennesmetropole.fr](mailto:comtravaux@rennesmetropole.fr)





- ◆ Trottoir
- ◆ Piste cyclable
- ◆ Stationnement
- ◆ Chaussée
- ◆ Voie réservée aux bus (en Site propre)

## Les aménagements consistent en :

- La mise en 2x2 voies du Boulevard des Alliés.
- La création de voies de transport en commun.
- L'aménagement de voies cyclistes et piétonnes.

## Un planning des travaux optimisé pour une réouverture du Boulevard des Alliés dès septembre 2019

### ► Fermeture du Boulevard des Alliés entre les ronds-points de Vaux et Bouriane.

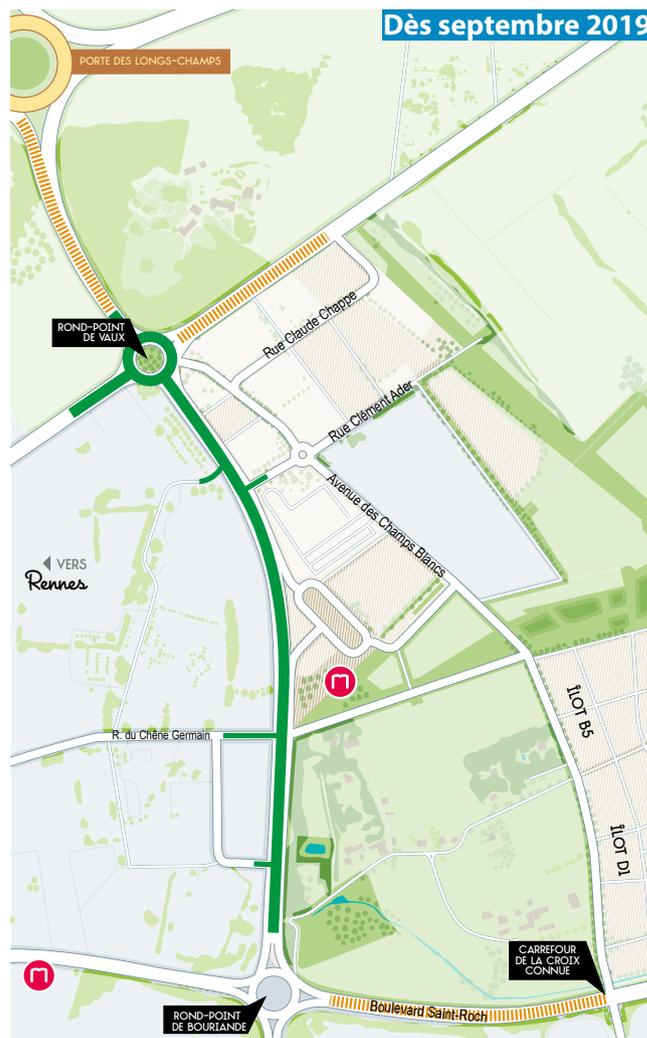
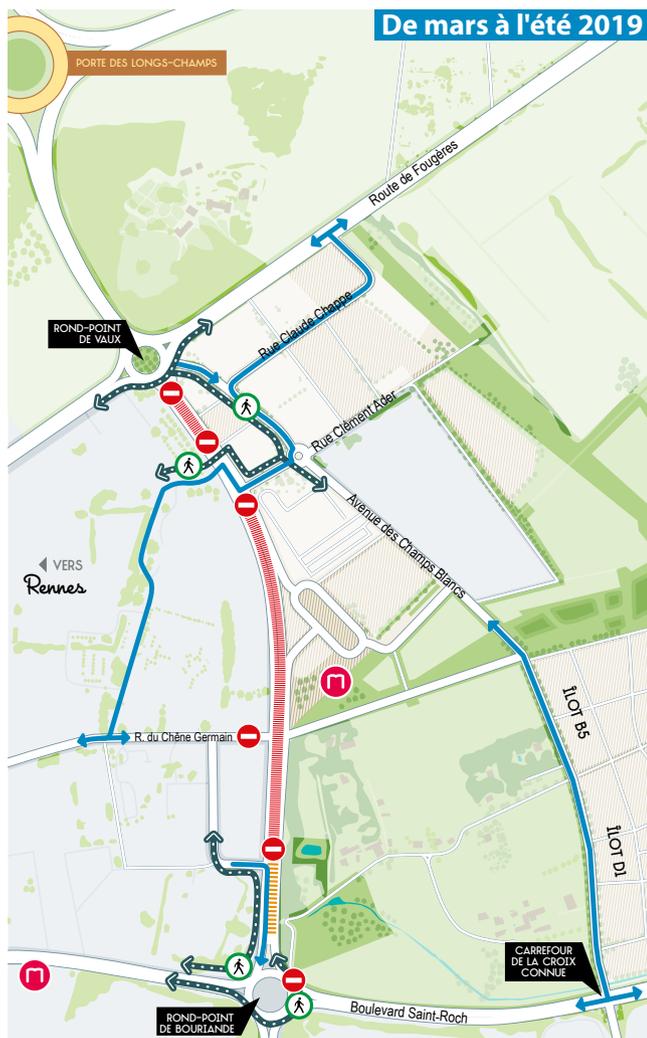
**Déviations** > Rues Clément Ader et Touche Lambert, ainsi qu'entre la Rue du Chêne Germain Sud et le rond-point de Bouriane (sens Nord-Sud).

Carrefour de Vaux (juillet-août) : conservation d'une seule voie de circulation sur l'anneau du giratoire pendant les travaux.

### ► Réouverture à la circulation Boulevard des Alliés et carrefour de Vaux (voie de bus en attente d'exploitation).

Circulation maintenue Route de Fougères et Bd Saint-Roch.

Porte des Longs-Champs : création d'un nouvel accès direct au Boulevard des Alliés depuis la bretelle de sortie - travaux DIR Ouest (dates à préciser ultérieurement).



- ▬ ⊘ Route barrée - Circulation interdite (autos, piétons & cycles)
- ➔ Déviations : Itinéraires d'accès automobiles
- ➔ Déviations d'itinéraires d'accès piétons et cycles
- ▬ Circulation auto maintenue pendant les travaux
- ◆ Travaux terminés



## GLAZ ARENA, un équipement majeur pour Cesson-Sévigné

L'arrivée de cette salle est un événement majeur pour la commune. Estimons-nous à sa juste mesure l'impact médiatique, économique et sportif qu'aurait l'implantation de cet équipement pour Cesson-Sévigné à la genèse du projet ?

### Chronologie du projet

Plutôt qu'un agrandissement du Palais des Sports, un temps envisagé, mais qui aurait été entièrement à la charge de la Ville pour un montant d'environ 8 millions d'euros, fin 2014, Mr le Maire et la majorité municipale ont confié à l'adjoint aux sports Jean-Pierre Savignac la mission de trouver une solution pour que notre club de Handball puisse avoir un équipement digne d'une équipe de première division... **sans que cela ait le moindre impact sur les finances de la Ville et sur les impôts des Cessonnais.**

L'élément déclencheur a été une rencontre entre Jean-Paul Legendre (créateur du groupe Legendre construction), Stéphane Clémenceau (président du club de Handball) et l'adjoint précité au début de l'année 2016. Puis la découverte de salles en Allemagne au milieu de cette même année avec l'entraîneur de l'époque, nous a définitivement convaincus qu'il était possible de construire une Aréna sous un format nordique : très compacte et avec un coût de construction entre 12 et 18 millions d'euros. Et ceci, sans minimiser la qualité du futur bâtiment et de ses caractéristiques énergétiques. En France, le prix moyen de construction d'une salle de cette capacité est d'au moins 40 millions d'Euros. Par exemple, la VendéeSpace ou l'Aréna de Brest (pour 4 200 places en configuration Handball) ont coûté respectivement 53 millions et 42 millions d'Euros.

Dans le respect du cahier des charges fixé en 2014 avec la majorité municipale, il a fallu convaincre Jean-Paul Legendre de porter ce projet aussi bien en construction qu'en exploitation, le Maire, son adjoint aux sports et toute la municipalité le remercient d'avoir pris ce risque. Une première en France pour ce type de réalisation.

De plus, il était essentiel pour la survie du Cesson Rennes Métropole HandBall (CRMHB) que la construction soit la plus rapide possible. Dès janvier 2017, nous avons l'objectif de l'inaugurer au début de l'année 2019. Pour y parvenir, les services de la ville de Cesson-Sévigné, de la Métropole, le CRMHB et le groupe Legendre ont mis toutes leurs compétences et leur motivation au service de cet ambitieux dossier.

### Presque deux ans plus tard, le pari est tenu !

Rendez-vous le 14 mars pour le premier match dans cette magnifique enceinte.

### Un site : de multiples activités

La nouvelle salle GLAZ ARENA, du groupe BTP Legendre, située à proximité du Palais des Sports, va permettre une capacité d'accueil de 4 500 spectateurs, ce qui en fait l'un des complexes les plus importants de la région.

Des tribunes amovibles ont été installées pour proposer la tenue de tous types d'événements : manifestations sportives, salons, spectacles, rencontres professionnelles de grande envergure ou événements d'entreprise.

La salle propose trois configurations :

#### ► SPORT

- Jusqu'à 4 500 places assises ;
- Compétitions sportives (handball, tennis, volley, basket, patinage, jumping...);
- Homologation Niveau International ;
- Configuration à 360° ;
- Plancher sportif amovible ;
- 5 premiers rangs des tribunes amovibles + 1 tribune rétractable de 480 places.

#### ► ÉVÈNEMENT

- De 175 à 5 300m<sup>2</sup> ;
- Manifestations professionnelles, culturelles et événements d'entreprises (salons, foires, conventions, symposium, congrès, expositions, meetings, défilés, show case, ...).

#### ► SPECTACLES

- De 800 à 4 500 places assises/debout ;
- Concerts, spectacles, one-man-show, ballets, cirques... ;
- Une scène de 50 à 300 m<sup>2</sup>.

### Quelques chiffres

Salle principale : 2 060 m<sup>2</sup>  
 Salle annexe : 1 300 m<sup>2</sup>  
 3 salons : de 175 à 560 m<sup>2</sup>  
 1 espace lobby de 930 m<sup>2</sup>  
 2 loges artistes et 1 espace catering grill technique : 1 000 m<sup>2</sup>

### Circulation : des accès facilités

Le potentiel de stationnement à proximité de la salle est de 2 730 places dans un rayon de 500 mètres et de 3 290 places dans un rayon de 750 mètres.

**Une réunion publique s'est déroulée le 6 décembre avec les riverains du Tertre pour présenter le projet et les plans de circulation et de stationnement.**

Selon la topologie des événements, différents scénarios sont proposés :

► **pour les événements rassemblant moins de 2 000 spectateurs :**

- Gestion des véhicules en stationnement via des places attribuées par l'organisation sur les trois parkings de 380, 610 et 32 places ;
- Une convention est signée avec Carrefour pour l'utilisation de 500 places ;
- Pas de gestion du flux sur la rue du Bois de la Justice

► **pour les événements rassemblant plus de 2 000 spectateurs :**



L'ouverture de la GLAZ ARENA est prévue en mars 2019

© Groupe Legendre

- Gestion des véhicules en stationnement via des places attribuées aux VIP et partenaires par l'organisation sur les deux parkings de 380 et 610 et 32 places ;
- Une convention est signée avec Carrefour pour l'utilisation de 1 500 places ;
- Gestion du flux sur la rue du Bois de la Justice (Le chemin du bois de la Justice sera interdit à la circulation sauf pour les accédants aux parkings PMR, VIP et grande salle,

de 19h à 22h)

- Augmentation des cycles Bus : accord avec KEOLIS/STAR. La proximité d'un arrêt de bus de la ligne C6 et la présence de la halte-ferroviaire près du chemin du Bois de la Justice permettront aux spectateurs d'utiliser aussi les transports en commun.
- Création d'un comité de suivi avec les riverains pour adapter les mesures de circulation et de stationnement après l'arrivée de cet équipement.



Potentiel de stationnement à proximité de la salle dans un rayon de 500 mètres : 2 730 places

© Laboplans

- Des panneaux d'information (PLV) pour l'accès à la salle et aux stationnements seront positionnés sur la voirie en amont (Halte SNCF, rond point du palais des sports, sorties de rocade vers Cesson, rond point Carrefour-Rigourdière et rond-point du Taillis) ;
- Les flux seront contrôlés depuis la route de Chantepie par une signalisation préventive et une interdiction d'emprunter le chemin du Bois de la Justice à partir du rond point avec la rue de Bray ;
- Les publics seront informés de ce dispositif en amont de chaque match ou événement supérieur à 2000 entrants.

### Une offre de salles supplémentaires

L'équipement vient en complément de l'offre cessonnaise de salles de sport et de salles d'activités. Une mutualisation entre la Ville et le gestionnaire de la salle va être opérée. Par exemple, les championnats de France UNSS de handball auront lieu début juin dans les salles de sport de la Ville et la salle la GLAZ ARENA.



Salle VIP : vue 3 D

© Groupe Legendre

### Cesson Rennes Métropole Handball

L'équipe de professionnels Cesson Rennes Métropole quitte le Palais des Sports et intègre la salle la GLAZ ARENA.

Le 1<sup>er</sup> match dans la nouvelle salle aura lieu **jeudi 14 mars** : les joueurs rencontreront Istres. Il sera suivi de la rencontre contre Nantes le **mercredi 27 mars**.

### Des créneaux libérés au Palais des Sports

Vont demeurer au Palais des sports les équipes amateurs, **le pôle centre**

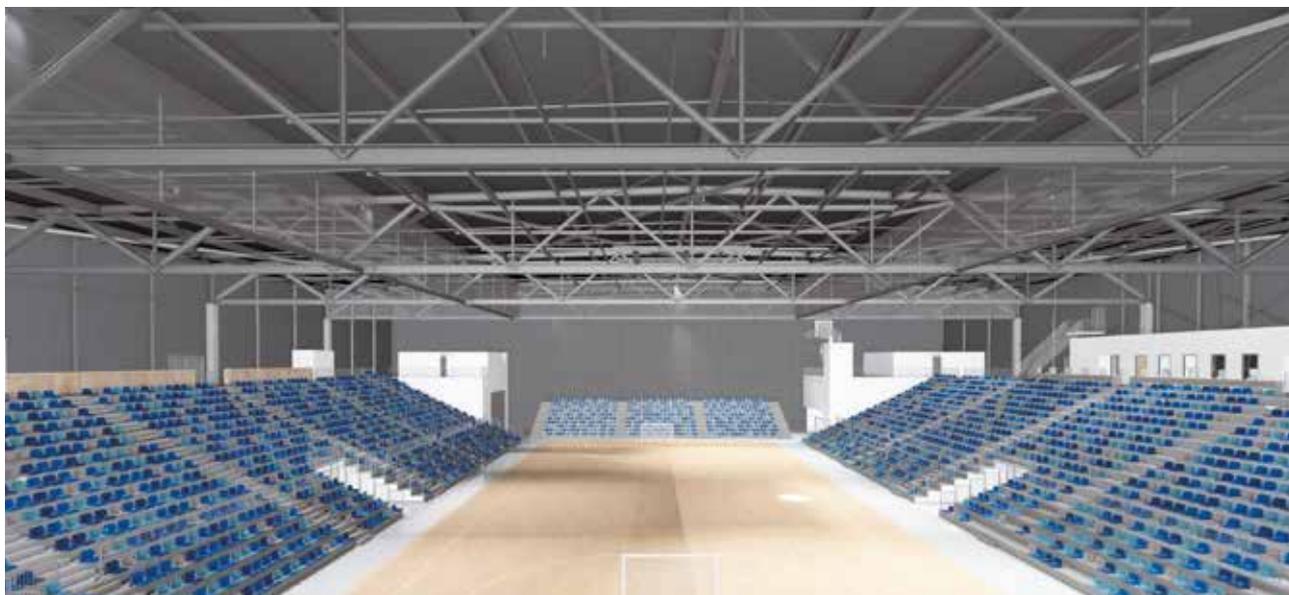
### de formation. des apprentis du sport.

Dans les créneaux laissés libres dans la journée par l'équipe professionnelle, les lieux seront mis à la disposition principalement du lycée Sévigné.

### Une solution pendant les travaux de la salle Beausoleil.

Des travaux sont programmés salle Beausoleil à l'horizon avril-mai 2019, pour une durée de 14 mois et un montant estimé à 1,5 million d'euros. Seuls les murs vont être conservés.

Les activités pratiquées actuellement dans le gymnase seront relogées dans la salle annexe de la GLAZ ARENA.



La salle est équipée de tribunes amovibles pour permettre différentes configurations : vue 3 D

© Groupe Legendre



## 4 questions à

### Jean-Pierre Savignac

Adjoint chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité publique

#### Pourquoi avoir choisi cet emplacement pour construire cette salle ?

L'emplacement de la nouvelle salle (la Glaz) a été pensé pour économiser les terres agricoles car implantée contre les parkings du centre commercial Carrefour et celui de Grippé qui comprennent à eux deux plus de 1 900 places. Celui qui sera construit le long du chemin du Bois de la Justice et qui accueillera plus de 610 véhicules, sera éco-conçu et paysagé car il est en zone naturelle. Au total, plus de 2 700 places sont disponibles dans un rayon très faible, alors que la Préfecture nous en imposait environ 1 800.

Le lieu choisi permet ainsi à la Ville de Cesson-Sévigné de répondre aux normes de sécurité imposées par les services de l'État et de respecter son engagement écologique.

#### Et pourquoi pas à Viasilva ?

Nous ne pouvions pas la positionner à ViaSilva pour plusieurs raisons :

- Le prix des terrains aurait complètement déséquilibré le bilan financier de l'opération qui est pour le groupe Legendre d'environ 18 millions d'euros ;
- Aucun emplacement n'avait été prédisposé pour cette opération



La salle en construction, début janvier 2019

et aucun parking ne pouvait être construit à proximité ;

- Le lancement de l'opération aurait été repoussé d'au moins deux années pour pouvoir créer les réseaux et voiries.

#### Quel est le coût de l'opération pour la Ville de Cesson-Sévigné ?

La Ville n'a pas mis un euro dans la construction de cette Aréna. Il n'y a pas non plus de partenariat public/privé car la charge de la construction et de l'exploitation sera exclusivement portée par le groupe Legendre. Le club de Handball sera locataire de cette salle et le propriétaire organisera des événements multiples pour équilibrer le bilan financier. La Ville a vendu les terrains au constructeur (pour l'Aréna et le parking) et, avec une partie des recettes, a aménagé la voirie, l'éclairage public et les réseaux en association avec la Métropole. Ces modifications vont permettre de fluidifier et d'assurer la sécurité

lors des événements produits dans cet équipement.

#### Pensez-vous que l'arrivée de la Glaz Aréna aura un impact économique pour la zone de la Rigourdière ?

Je crois même qu'elle aura un impact beaucoup plus large pour notre ville et pas simplement économique.

Evidemment, pour les commerces implantés dans ce secteur, hôtels et restaurants en particulier, l'effet sera sensible très rapidement. Mais j'ai incité l'exploitant à construire ses projets avec les commerçants locaux et Cessonnais en particulier, lors des événements qui y seront organisés. Les autres retombées positives pour Cesson-Sévigné seront sans aucun doute culturelles (un partenariat pour la saison culturelle est en discussion), médiatiques et sportives. La plus grande salle de Bretagne, en nombre de places assises, est implantée à Cesson-Sévigné.

Je crois que nous pouvons en être fiers !

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ?



Photo : Claudine David, Claude Gérard, Sylvie Marie-Scipion, Annie Séveno, Christian Anneix, Alain Thomas.

« RÉUSSISSIONS UNE  
VILLE POUR TOUS »

SOLIDARITÉS  
ÉGALITÉS  
CITOYENNETÉ  
LIBERTÉ  
D'EXPRESSION

### Inégalité de traitement entre les élu.e.s de droite et les élu.e.s de gauche.

Le rôle des conseillers municipaux de l'opposition est de participer aux décisions municipales et d'exprimer des visions qui peuvent être différentes. C'est la base de notre démocratie.

### Qu'en est-il à Cesson-Sévigné depuis 2014 ?

À chaque CIM, les Cessonnaises et Cessonnais remarquent la subtilité de la municipalité qui s'applique à recadrer l'expression de notre groupe présentant des idées différentes des siennes. Comme si, la page située à droite était celle de la vérité et celle située à gauche celle du mensonge. Une telle répartition frontale laisserait penser que l'une doit démentir l'autre. On comprend le raisonnement simpliste : les menteurs à gauche et les honnêtes à droite.

### Comment sont écrits les articles ?

Nous choisissons un thème et nous nous réunissons pour l'écrire ensemble. C'est un travail d'équipe.

### Comment sont mis en page les articles ?

Nous nous soumettons aux règles typographiques et de mise en page de la publication ce qui nous laisse peu de latitude. On nous a même refusé l'insertion de petits pictogrammes d'illustration libres de droit issus de sites spécifiques.

### Comment sont livrés les articles ?

Remarquons la grande finesse de la majorité qui attend chaque mois la livraison de notre article autour du 5 du mois, pour parution le mois suivant, pour pouvoir ainsi répondre,  **systématiquement**  sur le ton du « recadrage »

idéologique dans le même journal. Cette scénarisation du face à face ou du droit de réponse constitue un abus de pouvoir qui entrave gravement la libre expression.

### Que dit la loi ?

C'est contraire à l'esprit de la loi. Et c'est oublier  **les fondements de notre démocratie qui inscrit la liberté d'expression dans ses principes, dans la presse comme dans les bulletins d'information municipale.**

La loi est claire. Le législateur a prévu un droit de rectification en cas de diffamation en direction de personne ou en cas d'erreur. Ce n'est jamais le cas pour nos articles. Ce droit de rectification doit se faire dans le journal qui suit la publication  **mais jamais au sein de la même publication. Le droit de réponse systématiquement invoqué par la majorité est abusif au sens où il renie le droit d'expression libre.**  Un commentaire critique voire une expression contraire au point de vue de la municipalité ne justifie pas de droit de réponse (loi 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse).

### Qu'en pensent les lecteurs ?

Les lecteurs ne comprennent pas. Certains nous expriment de la lassitude face à ce jeu de pouvoir. Aujourd'hui, le manque de recul nécessaire du directeur de la publication montre un système dans lequel la droite municipale s'enferme à contrer la libre expression.

### RENDEZ-VOUS À NOS PERMANENCES

Salle du Pressoir, de 11h00-12h00, le samedi 2 février  
Alain Thomas.

Permanence intercommunalité, Espace citoyen, le mercredi 27 février de 18h00-19h00, Alain Thomas.

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

### HOMMAGE À MONIQUE BERTIN

Madame Monique BERTIN, conseillère déléguée aux associations culturelles et au patrimoine historique, est décédée, le mercredi 19 décembre, à l'issue d'une longue maladie.

Lors de la mandature de 2001 à 2008, elle fût conseillère municipale déléguée à la jeunesse.

Depuis une vingtaine d'années, elle était en charge de la gestion locative chez les opérateurs sociaux (Archipel Habitat, ESPACIL puis NEOTOA) et tout particulièrement dans des communes du Nord de la Métropole. Dans ces fonctions, elle a fait preuve d'un remarquable professionnalisme et grâce à son énergie et à son esprit de décision elle a su régler des problèmes complexes. Les Maires de ces communes en portent témoignage.

Dans la commune, elle s'est investie particulièrement dans le domaine scolaire et associatif :

- 10 ans en tant que présidente de l'APEL à Notre-Dame, école privée de 12 classes ;
- 8 ans en tant que présidente de l'OGEC à Notre-Dame, lors notamment de la construction de l'école de 1996 à 1998 suivie de son déménagement ;
- 8 ans membre de la PEEP au Collège de Cesson-Sévigné ;
- Elle animait aussi les associations de quartier toujours prête à rendre service.



© F. PHILIPPON

Au cours de cette mandature, elle a entre autre, fait la promotion de la rénovation de l'Église en organisant 2 journées pour marquer la fin des travaux réunissant concerts, célébrations, visites culturelles, expositions, portes ouvertes autour de l'orgue,...

Monique nous laisse le souvenir d'une femme dynamique, cultivée, ouverte, avec des valeurs et des convictions fortes qu'elle savait défendre avec opiniâtreté.

Elle était animée par la recherche du bien commun, au service des autres, attesté par ses engagements politiques et associatifs.

D'un tempérament tenace, elle aura mené son dernier combat avec courage et lucidité.

Désormais sa présence nous manque.

Nous étions nombreux à être venus lui rendre hommage et accompagner ses enfants et sa famille lors de ses obsèques le 24 décembre.

Nous avons apprécié la présence de plusieurs élus de l'opposition et

plus encore l'hommage sonné au biniou coz par Monsieur Anneix, un art traditionnel breton que Monique aimait particulièrement.

Nous les remercions pour ces attentions.

Nos remerciements vont aussi à la directrice de l'école des arts et au professeur, qui ont eux aussi joué de la clarinette et aux membres du bagad qui ont sonné l'accueil de la sortie sur le parvis de l'église. Des hommages en lien avec le cœur de ses délégations.

**Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 19 décembre.**

**Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville :**  
[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

M. le Maire annonce à l'assemblée que Mme Monique Bertin, Conseillère déléguée aux associations culturelles et au patrimoine historique est décédée dans l'après-midi à la suite d'une longue maladie. Mme Bertin, lors de la mandature 2001 à 2008 fut conseillère municipale déléguée à la jeunesse.

M. le Maire demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en sa mémoire.

**Le Conseil municipal est informé par M. le Maire :**

- Du compte rendu du Conseil communautaire de Rennes Métropole en date du 15 novembre 2018 ;
- Du chiffre de la population totale légale au 1er janvier 2018 de la commune de Cesson-Sévigné : 17 999 (8 896 logements, une moyenne de 1,933 habitants par logement).

**Le Conseil municipal est informé par M. Patrick Pleignet :**

- Du rapport sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable.

**ViaSilva : dénomination des voies**

Différentes voies liées à l'opération ViaSilva ont été dénommées à l'unanimité.

**Principe de gestion de la micro-crèche**

Les élus ont adopté à l'unanimité le principe de gestion de la micro-crèche sise 71 rue de Rennes à Cesson-Sévigné dans le cadre de service public à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Ils ont autorisé M. le Maire à lancer une consultation sur la base du rapport visé et à procéder à la création de la commission d'ouverture des plis ad hoc nommée « Commission de délégation de service public » pour la gestion de micro crèche 71 rue de Rennes » et à la désignation de ses membres (une liste candidate) :

Le Président : M. le Maire ;

Cinq membres titulaires : Mme Legault, Mme Charruey, Mme Boivin, Mme Rocca, Mme Séveno ;

Cinq membres suppléants : M. Godefroy, M. Pleignet, M. Borely, Mme de La Tour, Mme David.

**Contrat Enfance-Jeunesse**

Le contrat Enfance-Jeunesse liant la CAF d'Ille-et-Vilaine et la commune de Cesson-Sévigné a été renouvelé à l'unanimité pour la période 2018-2021.

**Convention CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)**

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer le renouvellement de la convention entre la ville et le CIDFF pour l'année 2019. Une subvention de 5 518 € est attribuée pour assurer les 22 permanences à réaliser à la Mairie de Cesson-Sévigné en 2019.

**Dates d'ouvertures dominicales pour les commerces**

Il a été émis un avis favorable sur les dates d'ouvertures dominicales pour les commerces en 2019 : 13 janvier, 15 décembre, 22 décembre et il a été précisé que cet avis est pris conformément à l'accord local mis en place sur le Pays de Rennes, dans l'attente expresse de l'aboutissement des discussions avec la grande distribution en vue de son application dès 2019. À défaut, cet avis pourrait être remis en cause.

**Indemnité pour travail des dimanches et jours fériés**

Les élus ont fixé à l'unanimité l'indemnité pour travail du personnel communal les dimanches et jours fériés à 3,50 € brut par heure travaillée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.

**Régime d'astreinte**

Il a été décidé à l'unanimité d'instaurer un nouveau régime d'astreinte au sein des services de la Ville à compter du 20 décembre 2018 pour les services suivants : Piscine, Direction Générale des Services Techniques, Astreinte de salage et Astreinte du Golf.

**CNAS (comité national d'action sociale)**

Les élus ont instauré à l'unanimité (6 Abstentions) un tarif d'adhésion individuelle annuelle au CNAS d'un montant de 130 € pour 2019 pour les retraités de la collectivité.

**Non présentation de justificatif de domicile : instauration d'une pénalité**

Les élus ont instauré à la majorité (25 voix Pour 6 voix Contre) une pénalité d'un montant de 60 € par facture pour non présentation de justificatif de domicile dans les délais impartis.

**Dépenses d'investissement**

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur la bases des crédits nouveaux avant le vote du budget 2019 pour un montant global de 1 522 258 €.

**Subvention complémentaire**

Le versement d'une subvention complémentaire de 1 000 € à l'OCC Tennis de table a été approuvé à la majorité (25 voix Pour, 6 voix Contre).



Énergie solaire : 408 panneaux photovoltaïques sont installés sur le toit du centre technique municipal.

## ➤ CADASTRE SOLAIRE

Rennes Métropole a lancé une nouvelle plateforme sur le cadastre solaire. Elle s'adresse à tous les habitants de la Métropole, citoyens, entreprises ou communes.

La transition énergétique passe par le développement des énergies renouvelables sur tous les territoires. En milieu urbain, le solaire représente une opportunité importante de production d'électricité ou de chaleur.

À travers son Plan Climat Air-Énergie Territorial, Rennes Métropole se fixe l'ambition de tripler l'usage des énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Pour encourager les particuliers et professionnels à équiper leurs toitures, Rennes Métropole a conclu un partenariat avec la société In Sun We Trust.

### Le cadastre solaire qu'est-ce que c'est ?

Vous saisissez votre adresse ou vous cliquez directement sur votre toiture et vous aurez une estimation instantanée et un suivi gratuit concernant votre projet d'installation photovoltaïque ou thermique sur votre toiture ou terrasse.

### Trois étapes pour passer au solaire

#### 1. Mesurez votre potentiel.

Grâce au simulateur basé sur les don-

nées de la NASA, de météo France et de l'IGN, vous savez si le solaire est fait pour vous.

#### 2. Construisez votre projet

Les différentes possibilités sont étudiées ensemble afin d'obtenir l'installation la plus performante et la plus esthétique au meilleur coût.

#### 3. Rencontrez un installateur

Un installateur local, certifié RGE et référencé, se déplace afin de valider la faisabilité technique et d'établir le devis définitif.

[www.rennes-metropole.insunwetrust.solar](http://www.rennes-metropole.insunwetrust.solar)

## ➤ INTERDICTION DE L'UTILISATION ET DE LA DÉTENTION DES PESTICIDES : RAPPEL

La Loi LABBE de 2015 interdit désormais, aux jardiniers amateurs, la **détention et l'utilisation** des produits phytosanitaires de synthèse.

Déjà retirés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 des rayons libre-service des commerces en raison de leur dangerosité pour l'environnement et les utilisateurs non professionnels, ils sont désormais bannis dans les jardins.

Les **produits de biocontrôle** (c'est-à-dire de lutte biologique intégrée), les produits à faible risque (type purins) et les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette

interdiction. Sur le domaine public, à Cesson-Sévigné, des méthodes alternatives sont utilisées depuis 2006-2007 pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.

### Où déposer les produits ?

À la déchetterie, route de Chantepie, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31.

## ➤ PISTE CYCLABLE RUE DE LA CHALOTAIS

Les travaux effectués par Rennes Métropole pour la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle et un chemin piéton, rue de la Chalotais se poursuivent jusqu'à la mi-mars.

La 1<sup>ère</sup> phase d'une longueur d'1,6 km concerne le tronçon "Village des collectivités - piscine". Une 2<sup>e</sup> phase est prévue entre la piscine et la Vilaine lorsque la maison médicale située en face des tennis municipaux sera livrée.

Selon l'avancement du chantier, la circulation pourra être modifiée.

Les cheminements piétons et les accès riverains seront maintenus en permanence.

Le médiateur de chantiers est à votre disposition au 02 23 62 12 28 ainsi que la plateforme Nord-Est au 02 23 62 29 82.





Café seniors jeudi 6 décembre, sur le thème des décorations florales de Noël, au manoir de Bourgchevreuil.



Cross solidaire de l'école élémentaire Bourgchevreuil mercredi 12 décembre en faveur de l'association INS'INDIA (constituée d'élèves ingénieurs de l'INSA de Rennes).



La Corrida Cessonaise le dimanche 9 décembre : 10 km à parcourir dans le périmètre des étangs de Dézerseul. La Cessonnaise Anne-Sophie Lescop-Mayer qui évolue au club Stade Rennais Athlétisme a emporté la victoire en 37'59 pour la 4<sup>e</sup> fois pour sa 4<sup>e</sup> participation. Du côté des hommes, c'est Sébastien Kerneis, de l'AC Cesson qui a bouclé l'épreuve en 33'07".



Révision annuelle de secourisme pour les éducateurs, mardi 18 décembre, à la piscine. La théorie...



... et l'indispensable pratique.



Le navigateur Thomas Guichard a partagé son expérience auprès des élèves de CM1 et de CM2 de l'école Bourgchevreuil, jeudi 20 décembre, à l'Espace Citoyen.



Il a parlé de la navigation, témoigné de la dégradation des milieux marins et de la protection de l'océan avec la nouvelle association "Black Jack for Water".



Vernissage de l'exposition "Animal", Galerie Pictura, mardi 8 janvier. Katy Criton, directrice artistique du château des pères ; Jean-Paul Legendre, propriétaire du Château des Pères ; Annie Lecué, adjointe chargée de la Culture ; Carole Lardoux, directrice de l'action culturelle.



Le public, lors du vernissage. Six œuvres issues de la collection du Château des Pères, situé à Piré-sur-Seiche sont présentées gratuitement. Des artistes reconnus, de jeunes pousses, composent la collection qui s'étend sur les 31 hectares du domaine.

**Grignotage - Insomnie**  
**Stress - Ménopause**  
**Post grossesse...**  
**Kilos en trop ?**

**Naturhouse**  
**Ma solution !**

**OFFRE EXCLUSIVE**  
**Votre bilan diététique offert\***

**suivi diététique**  
**naturhouse.fr**

## Comment ça marche ?

- 1.** Suivi hebdomadaire en diététique et nutrition
- 2.** Plan diététique personnalisé
- 3.** Produits à base de plantes, fruits et légumes

## Les + Naturhouse

- > **Un accompagnement toutes les semaines :** Conseils personnalisés en diététique et nutrition.
- > **Ce n'est pas un régime :** c'est un rééquilibrage alimentaire.
- > **Pas de sensation de faim :** la méthode s'adapte à votre rythme de vie.
- > **Une perte de poids durable :** avec les phases de stabilisation et d'entretien.

Prenez rendez-vous dans votre centre Naturhouse :

**CESSON - 02 23 45 31 51**  
**La Monniais - 52 rue de Bray**

**BRUZ - 02 99 52 34 40**  
**Vert Buisson - 1 rue du Petit Bé**



**NATUR HOUSE**  
 Experts en rééducation alimentaire

+ DE 600 CENTRES EN FRANCE • 2000 CENTRES DANS LE MONDE

\* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 mn. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.



**02 99 83 94 26**

## MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage  
 Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc  
 Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

**J.M. CHAUVEL - COUVERTURE**

8 rue du Petit Gilles **CESSON-SEVIGNE**



**Tél. 02 99 62 18 40**

NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

## ÉCONOMIE & COMMERCES LA P'TITE TABLE À NICO

Nicolas Martein a ouvert le restaurant "La P'tite table à Nico", place des Arcades, dans le centre-ville. Sa particularité ? « *C'est un restaurant éco-responsable d'inspiration quotidienne. J'utilise le plus possible de produits bio, de produits de saison et de produits français, précise-t-il. J'aime faire découvrir une cuisine un peu différente.* » Auparavant, Nicolas Martein était gérant d'un bar-épicerie-traiteur en Vendée. « *Mon épouse a été mutée à Rennes pour son travail. J'ai saisi cette occasion pour ouvrir un restaurant à Cesson-Sévigné.* »

Au menu, des plats différents tous les jours, avec trois entrées, trois plats, un fromage et dessert. « *Il n'y a qu'un seul service le midi, avec 30 plats pour 30 couverts, pour éviter le gaspillage. Je privilégie la qualité du produit et sa provenance, en gardant des prix corrects.* »

"La P'tite table à Nico" est ouvert du lundi au vendredi, de 11h30 à 14h30 ; le jeudi et vendredi soir, de 18h45 à 22h30 ; le soir du lundi au mercredi, le samedi midi et soir pour les groupes à partir de 15 personnes, sur réservation.



William, serveur et Nicolas Martein, gérant de la "P'tite table à Nico"

### LA P'TITE TABLE À NICO

8, place des Arcades  
02 90 89 44 06

## ÉCONOMIE & COMMERCES CRAZY BIO & NAT



Seif Bouzebboudjen, gérant du nouveau magasin Crazy Bio et Nat

### CRAZY BIO & NAT

4, place de l'église  
02 90 02 12 65  
06 51 21 18 46

Le nouveau magasin "Crazy bio & nat" situé place de l'église est un snacking et une épicerie bio. « *Je souhaite sensibiliser les gens pour manger bien et bio* » indique Seif Bouzebboudjen, gérant. Il propose des fruits et légumes qui proviennent le plus possible de circuits courts. Fruits secs et féculents sont vendus en vrac. Pour la pause du midi, un menu à emporter est proposé tous les jours. « *Il y a toujours une soupe, une boisson, une salade, un dessert... le tout fait maison.* » Pour les entreprises, il propose des plateaux-bio en livraison.

« *J'ai toujours été commerçant, en saisonnier. J'habite à Rennes et j'ai profité de pouvoir m'installer à Cesson-Sévigné : c'est un bon emplacement.* » Il s'est installé à la place de l'école de conduite Jacky. « *L'endroit est petit mais je propose l'essentiel. La cuisine pour préparer les repas est à l'étage. Pour l'instant, j'ai reçu un très bon accueil des clients.* »

Seif Bouzebboudjen propose également du couscous bio, sur commande.

"Crazy bio & nat" est ouvert du lundi au vendredi, de 10h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30 ; le samedi de 9h à 13h.

## THÉÂTRE SOLEIL BLANC

Texte et mise en scène Julie Berès. Cie Les Cambrioleurs. Julie Berès a imaginé une fable théâtrale qui interroge notre relation à la nature. Peut-on envisager la nature autrement que comme un réservoir de ressources à piller jusqu'à plus soif ?

**Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €**

**Samedi 2 février** à 20h30 au Carré Sévigné

## DANSE PLAYLIST #1

Le programme est composé d'extraits du répertoire du chorégraphe Angelin Preljocaj.

**Tarifs : 33 € / 31 € / 27 €**

**Judi 7 février** à 20h30 au Carré Sévigné

## THÉÂTRE INTRA MUROS

Texte et mise en scène d'Alexis Michalik.

Après avoir programmé *Le Porteur d'Histoire* et *Edmond*, le Carré Sévigné accueille à nouveau Alexis Michalik avec *Intra Muros*, une histoire palpitante, une intrigue, un huis clos à la façon d'un polar porté par des comédiens à l'énergie communicative.



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

[www.priouldecoration.com](http://www.priouldecoration.com)

[contact@priouldecoration.com](mailto:contact@priouldecoration.com)

[facebook.com/PrioulDecoration](https://facebook.com/PrioulDecoration)

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)



Intra Muros

© Droits réservés

**Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €**

**Mercredi 27 février** à 20h30 au Carré Sévigné

## THÉÂTRE DORMIR CENT ANS

Texte et mise en scène de Pauline Bureau. Cie La Part des Anges. **Tarifs : 24 € / 22 € / 14 €**

**Dimanche 3 mars** à 16h30 au Carré Sévigné

## EXPOSITIONS

### - Animal

Œuvres de la collection du Château des Pères - Groupe Legendre.

**Galerie Pictura, jusqu'au 9 mars**

### - Regards sur la Ville

Deux séries de photographies sont réunies :

- *Nature Urbaine* : fruit d'un atelier mené par l'Escale, la Maison des Jeunes de Cesson-Sévigné ;

- *Contemplation* : regard d'Ugo Wade Di Capua, jeune Cessonnois, qui explore la nature et la faune.

**Hall du Pont des Arts, février**

## MÉDIATHÈQUE

### - Exposition « Sommes-nous tous de la même famille ? »

Cette exposition multi-supports de l'Espace des Sciences est une invitation à commencer le voyage en Préhistoire. À l'aide de panneaux explicatifs, vidéos et plateaux de jeux, différents scientifiques exposent leurs réflexions pour répondre à la question : "Sommes-nous tous de la même famille ?" Entrée libre. Tout public à partir de 12 ans.

**Jusqu'au 16 février**

### - Les Petites Z'Oreilles : la lumière

Des veilleuses ou des lampes de poche, des ombres chinoises ou des bruits suspects : que la lumière soit ! Histoires dans le noir et lumière douce pour un moment lumineux. Gratuit. Sur réservation. Pour les 0-4 ans et leurs accompagnants. **Samedi 2 février** à 11h

## ➔ EXPOSITION PARTICIPATIVE : APPEL À PROJETS

Quelle est notre capacité à rêver, à imaginer, à s'abandonner, à plonger en toute liberté dans une histoire parallèle, avec des images, connues ou inconnues, prélevées autant dans notre propre histoire que dans un imaginaire collectif ?

Artiste ou non artiste, le Pont des Arts vous propose de créer L'Imaginaire des rêves.

Extraits de textes, enregistrements audios, montages vidéos, photographies, dessins et peintures empreints de poésie et de créativité composeront l'exposition.

Pour cela, envoyez le bulletin d'inscription dûment rempli **avant le 18 février** avec :

- un texte manuscrit et/ou dactylographié qui composera notre grimoire des rêves (deux pages maxi-

mums) ;

- un enregistrement audio ou un montage vidéo (réalisation possible sur smartphone) d'une durée maximum de 2 minutes ;

- une photographie de l'œuvre proposée (photographie, dessin, peinture) ;

- le bulletin d'inscription dûment rempli.

Parmi les œuvres sélectionnées par le jury, trois d'entre elles seront récompensées.

Les œuvres sélectionnées seront ensuite exposées du 18 mars au 30 avril au Pont des Arts.

Téléchargez le dossier et le règlement sur le site Internet

<http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>

### - RDV numérique « Ma vie privée sur Internet »

Qu'est-ce qu'un cookie ? Comment nos données personnelles sont-elles récupérées ? Votre mot de passe est-il sécurisé ? Venez échanger, tester des outils et en apprendre plus sur le thème de la protection de sa vie privée sur Internet. Jusqu'au 9 février, le festival des libertés numériques propose des conférences, projections et ateliers sur ces thématiques, dans tout le Grand Ouest. Événement coordonné par les bibliothécaires de l'INSA Rennes.

Public ados-adultes. Réservation conseillée.

**Samedi 9 février** à 11h

### - Exposition de haïkus

Connaissez-vous ces petits poèmes japonais qui expriment en trois vers

la poésie du quotidien et de la nature ? Des classes de primaire ont eu l'occasion de découvrir les haïkus à la Médiathèque et d'en écrire. Amusez-vous à les lire, empruntez ceux des grands maîtres et lancez-vous dans cette écriture ludique à l'aide des manuels proposés.

Tout public, à partir de 7 ans. Entrée libre (en lien avec le cycle Japon proposé par l'École des arts).

**Du 11 février au 4 mars**

### - Veillée : Une journée au Magdalénien

Auprès du feu, une grand-mère et son petit-fils nous parlent de leur quotidien et nous entraînent vers le mystère des grottes... Tout public, à partir de 7 ans, sur réservation.

**Mardi 12 février** et **vendredi 1<sup>er</sup> mars** à 18h30

### - Projection-quiz :

#### **l'homme de Néandertal**

Pour tout savoir - ou presque - sur Néandertal, regardez le film documentaire, puis amusez-vous avec le « comique-quiz » mis en scène par les bibliothécaires ! Tout public à partir de 8 ans, sur réservation.

**Mercredi 27 février** à 15h30

## ➔ ÉCOLE DES ARTS : CYCLE JAPON



L'École des Arts vous invite à découvrir un cycle Japon à travers les cinq éléments.

Le Godai ( ou "Cinq Grands") est l'ensemble traditionnel japonais des cinq

éléments qui sont la Terre, l'Eau, le Feu, le Vent, le Vide. Une invitation au voyage dans ce pays d'Orient aux multiples facettes, des films d'animation emblématiques de Miyazaki aux envolées poétiques en traversant la culture japonaise.

### - Exposition Bambou

Déclinaison de la thématique par les élèves d'arts plastiques.

**Jusqu'au 4 février**, au Pont des Arts

### - Restitution de la Master Class

Travail autour des musiques de film et de jeux vidéos avec la flûtiste Tomoko Uemura **dimanche 3 février** à 17h, au Pont des Arts. À destination des élèves de l'École des Arts

## ➔ MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ



"Témoins de la Grande Guerre" : exposition temporaire **jusqu'au 15 septembre 2019**.

[www.espaceferrie.fr](http://www.espaceferrie.fr)

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; <http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>

## SPORTS



### ➔ CESSON GRAND LARGE

L'association propose un programme technique d'hiver, ouvert à tous ceux qui naviguent : plaisanciers, pêcheurs, en bateaux à moteurs ou « voileux »

- Opération « Naufragés volontaires » **lundi 14 février**, de 18h à 20h, à la piscine. Jetez-vous à l'eau ! Exercices de sécurité : essai des gilets de sauvetage, d'un canot automatique de survie... Apprendre en s'amusant.

Ouvert à tous : plaisanciers, pêcheurs etc... Rendez-vous à 17h45.

- Initiation à la navigation **lundi 18 février** à 20h30 au centre de Loisirs. Lire les cartes marines, les courants, calcul

de marée....

- « Savoir calculer sa route » **lundi 4 mars** à 20h30 au centre de Loisirs. Faire le point et calculer sa route sur une carte marine en tenant compte des courants, de la dérive ...

- « Tout savoir sur la VHH » **lundi 18 mars** à 20h30 au centre de Loisirs.

La radio VHF un organe de sécurité : connaître les règles pour bien communiquer.

- « Réglages des voiles » **mercredi 3 avril** à 20 h30 au centre de Loisirs. Pour optimiser le réglage des voiles.

- Assemblée générale **mardi 5 février** à 20h, siège de l'OCC, bd de Dézerseul.

Contact : [info@cessongrandlarge.org](mailto:info@cessongrandlarge.org)  
[www.cessongrandlarge.org](http://www.cessongrandlarge.org)

### ➔ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Le club a conclu un accord avec trois nouveaux joueurs, qui arriveront en juillet prochain :

- Florian Delecroix, âgé de 24 ans, au poste d'arrière droit (197 cm, 93 kg)

Prêté la saison passée à Cesson-sévigné par le HBC Nantes, il avait été invité à rentrer en Loire-Atlantique mais, en fin de contrat, reviendra à Cesson la saison prochaine ;

- Senjamin Buric, international bosnien, âgé de 28 ans (198 cm, 100 kg) Arrivé en France en 2016 au HBC Nantes, avec lequel il dispute 32 matches en deux saisons (pour 66 buts) avant de se blesser en décembre 2017. « C'est un joueur avec de l'ambition, nous sommes très heureux de l'avoir fait signer », précise David Christmann. Cette saison, ce pivot XXL évoluait au RK Zagreb ;

- Youenn Cardinal, âgé de 24 ans, breton originaire de Plouguerneau (189 cm, 81kg). L'ailier droit a été formé à Créteil, où il fit quelques apparitions en Lidl StarLigue. Il a ensuite rejoint Cherbourg où ses statistiques en imposent : meilleur buteur de la saison dernière (163 buts), meilleur ailier droit et même meilleur joueur du championnat de Proligue sur 2017/2018.

**SI**  
services à la personne

**MALO TRAVAUX GÉNÉRAUX**

**MULTISERVICES**

17, Cours de la Vilaine  
35510 Cesson Sévigné

[malopetitstravaux@gmail.com](mailto:malopetitstravaux@gmail.com)

**06 08 68 41 98**

**Pourquoi est-il important d'entretenir sa VMC ?**

Pour garantir une bonne qualité de l'air dans son logement et réduire le risque d'incendie !

Faites régulièrement vérifier votre installation par le spécialiste du nettoyage et de la maintenance de VMC simple et double flux : France Hygiène Ventilation

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC DAVID OSMOND

**02 30 96 47 07**  
[dosmond@francehygieneventilation.fr](mailto:dosmond@francehygieneventilation.fr)

1 UNE DES PREMIÈRES CAUSES D'INCENDIE CHEZ LES PARTICULIERS

2 CONTRÔLE ANNUEL PRÉCONISÉ PAR LES FABRICANTS ET LES ASSUREURS

**FRANCE HYGIÈNE VENTILATION**

[www.francehygieneventilation.fr](http://www.francehygieneventilation.fr)

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET CONSERVEZ LA DANS VOTRE AGENDA TÉLÉPHONIQUE



## 🌀 ASCK LES POISSONS VOLANTS

### L'idylle club où tout un club, celui des poissons volants, derrière leur championne Camille Prigent !

Mercredi 5 décembre avait lieu le premier goûter « Idylle club », un comité de soutien de la championne Camille Prigent, athlète du club de canoë-kayak de Cesson-Sévigné les Poissons Volants. À 20 ans, elle est déjà titrée championne du monde kayak dame des moins de 23 ans et se prépare actuellement pour les prochaines échéances : sélection en équipe de France au printemps 2019 pour les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020.

Lors de ce goûter, Camille a partagé son quotidien de sportive de haut niveau avec tous les kayakistes du club, des plus petits impressionnés par le

palmarès prestigieux de la championne aux plus grands, charmés par sa simplicité et sa gentillesse.

La banderole confectionnée pour l'occasion, restera quelque temps dans le hangar de stockage des Poissons Volants mais prendra l'air dès que Camille aura besoin du soutien de son club. Les jeunes kayakistes sont repartis avec un autographe et le bonheur d'avoir pu voir et discuter avec leur championne.

Allez Camille, tous les Poissons Volants sont avec toi !

### Stage d'esquimautage

L'esquimautage est la meilleure et la plus sécurisante manière de continuer à naviguer en cas de retournement du kayak. C'est rapide et le

kayakiste n'a pas à sortir de son embarcation, ni à trouver un moyen de le vider pour ré-embarquer.

Il existe des dizaines de techniques différentes pour réussir un esquimautage. Même si apprendre à esquimauter peut être « relativement facile », le faire en situation réelle est différent. Les kayakistes doivent donc s'entraîner régulièrement, en utilisant différentes techniques.

Les stages en piscine sont idéaux pour acquérir les bons réflexes et surtout pour renforcer sa confiance vis-à-vis de cette manœuvre paniquante. Les Poissons Volants sont donc allés s'entraîner à la piscine de Cesson-Sévigné deux matinées à suivre et ont transformé leurs kayaks en véritables machines à laver !

Prochaine étape : réussir à faire la même chose dans la Vilaine aux beaux jours.



## 🌀 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

- Cross training : tous les mardis de 20h30 à 21h30 ;

- Aéro Latino : tous les vendredis de 18h30 à 19h30 ;

Il est encore possible d'intégrer ces 2 cours pour lesquels il reste quelques places,

N'hésitez pas à venir découvrir ces nouvelles disciplines basées sur du cardio et du renforcement musculaire.

Le Cross training est une discipline physique réservé aux personnes "dy-

namiques", en bonne forme physique.

*Renseignements et Inscriptions : Yvonne Pascal au 06 95 66 33 10.*

### 🌀 EN PISTE

Pendant les vacances de février, venez découvrir ou approfondir les arts du cirque.

Stage enfants toutes disciplines : acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre...

Stages de 5 jours, **du lundi 18 au vendredi 22 février.**

- Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Tarif : 70 € (+10 € si ad-

hésion à l'association).

- Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Prix : 140 € (+10 € si adhésion).

Un intervenant pour dix élèves maximum.

En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

Inscriptions sur le site Internet :

[www.enpiste.123.fr](http://www.enpiste.123.fr)

Contact: 06 43 18 26 09

[enpiste.cirque@gmail.com](mailto:enpiste.cirque@gmail.com)



### ➤ AMICALE DES RETRAITÉS

Le 11 décembre, au Carré Sévigné, l'amicale des retraités accueillait ses adhérents pour le repas de Noël. La chorale, les conteurs et chanteurs ont fait le spectacle et favorisé la bonne humeur. L'accordéoniste a entraîné sur la piste les amateurs de danse. Chacun des participants était heureux d'assister à ce moment festif, qui permet de conserver le lien social.

### ➤ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST

L'Association Gemmologie, Minéralogie et Fossiles de l'Ouest organise son 34<sup>e</sup> salon Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses et Fines **samedi 30 et dimanche 31 mars**, de 10h à 19h, au Carré Sévigné. Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

### ➤ BAGAD DE CESSON-SÉVIGNÉ

Le bagad se présente pour la deuxième année consécutive au championnat des bagadoù de 1<sup>ère</sup> catégorie. À la suite de son intégration en août 2017, le groupe s'est maintenu dans la catégorie au terme des deux manches du championnat de 2018. La motivation est donc très forte au sein de la cinquantaine de musiciens qui seront présents lors de cette première manche de championnat au Quartz, à Brest, le 10 février.



© Bagad Cesson-Sévigné

Le terroir imposé est celui des "meneziou", autrement dit le terroir montagne regroupant les danses gavottes Calanhel, Daroup, Fisel, Poher, Bidar et Chtou. Le bagad aura ainsi le plaisir d'interpréter une suite composée d'airs traditionnels de ce terroir au concours de Brest ! Comme chaque année, l'ultime répétition sera ouverte au public. Chacun pourra venir écouter cette nouvelle suite et assister aux derniers réglages d'avant concours. Les détails de cette répétition (date, horaires, lieu), seront communiqués ultérieurement sur le site Internet ([www.bagadcesson.com](http://www.bagadcesson.com)), la page Facebook (bagad Cesson) du groupe.

### ➤ CESSON RÉFLEXIONS INFORMATIONS PERSPECTIVES (CRIP)

Le CRIP organise une conférence- débat sur la démarche urbaine "la singularité des territoires, ou bien chaque territoire est singulier" le **lundi 4 février**, à 18h30, salle n°1 du centre de loisirs, animée par Jean-Yves Chapuis urbaniste, consultant en stratégie urbaine et projet urbain.

La ville n'est pas seulement un débat technique, c'est avant tout de permettre à chacun de rechercher son bien être. Mais le souci de soi doit aller avec le souci de l'autre. L'enjeu est de construire des territoires durables, hospitaliers, capables de lutter contre l'isolement et de préserver le lien social à tous les âges et dans tous les domaines de la vie. Le défi est de concilier numérique, mobilité, transition énergétique avec la préservation de l'espace public et de la qualité de vie. Il y a un fort besoin de s'humaniser...

### ➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Les soldes se poursuivent au Vestiaire Solidaire. Exceptionnellement, **les mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 février**, tous les vêtements, mais également le linge de maison et linge de toilette seront vendus à 50 %. C'est le moment de se faire plaisir à petits prix. Le Vestiaire Solidaire fermera le jeudi 7 février après la permanence. Réouverture le **mardi 25 février** à 14h.

Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C bd de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence.

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73

### ➤ CESSON ART ET POÉSIE

Françoise Toujas qui est sélectionnée pour l'exposition "Art Capital" au Grand Palais à Paris vous fera découvrir ses pastels, ses gravures et son recueil de poésies "Terres d'ici et d'ailleurs" **samedi 2 et dimanche 3 février**, de 10h à 18h, au manoir de Bourgchevreuil. Émile Audigier présentera ses romans et ses tableaux à la cire d'abeille. Gérard Piveteau exposera ses tableaux à l'huile ayant pour



## COMITÉ DES FÊTES

Des bénéfices de la braderie organisée le dimanche 7 octobre 2018 par le comité des fêtes ont été reversés aux associations l'ASTH (association service transport handicapés), Euphonie (musique à l'hôpital pour les enfants malades), Cesson 35 aide humanitaire, l'épicerie sociale La Passerelle et le Clic Alli'âges.

La remise des chèques s'est déroulée à la Mairie le vendredi 7 décembre en présence du Maire Albert Plouhinec, de Marie-Thérèse Travers, présidente du comité des fêtes ; d'Annick Rocca, adjointe chargée de l'Action sociale et des solidarités, et des représentants des associations. Chaque association a reçu un chèque de 1 000 €.

thème "les bords de mer ". 10 % des ventes seront reversés à vaincre la mucoviscidose.

## COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes et d'Animation de Cesson-Sévigné organise le **dimanche 31 mars** au restaurant « Le Floréal » la traditionnelle « Fête des Classes » se terminant par 9.

Les personnes concernées par cette manifestation recevront très prochainement par courrier le document nécessaire au bon déroulement de cette journée.

*Contacts : Marie-Thérèse Travers au 02 99 83 37 65 ; François Renou au 02 99 83 32 81 ; Jacques Roignant au 02 99 83 41 88*

## AMICALE DES RETRAITÉS

Réunion pour le séjour vacances Jura Suisse du 1<sup>er</sup> au 7 septembre 2019, le **jeudi 7 février** à 15h au local de l'amicale, salle n°3 du Carré-Sévigné. Présentation par l'agence National Tours. Acompte de 300 € à l'ins-

cription, chèque au nom de Natural-tours.

## ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés avec les démarches numériques du quotidien? L'association propose des cours "d'entraide numérique". Venez rencontrer ses membres lors des prochaines permanences les **jeudis 7 février et 28 mars** entre 9h30 et 11h30, salle Informatique de la Médiathèque.

## ACERAM

L'association organise une collecte de papiers, journaux et livres le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois.

Une benne est installée sur le parking du collège face à l'espace sportif, boulevard de Dézerseul. Cette collecte permettra de financer des animations d'éveil pour les petits accueillis chez les assistantes maternelles de l'association.

*Contact Aceram : 02 99 83 79 07 ; laurence.gilbert0@orange.fr*

## OCC CARAMBOLE

La compagnie théâtrale Carambole présente "Hôtel des deux mondes" de Eric-Emmanuel Schmitt **vendredi 1<sup>er</sup> mars et samedi 2 mars** à 20h30 ; **dimanche 3 mars** à 15h ; **vendredi 8 et samedi 9 mars** à 20h30 ; **dimanche 10 mars** à 15h, à l'auditorium du Pont des Arts. Mise en scène de Gaëtan Broudic. Tarifs : normal, 8 € ; réduit, 5 €. Réservation au 02 99 83 23 76 ou occ.carambole@gmail.com

## CINÉMA LE SÉVIGNÉ

### Une femme d'exception

2h - VO - USA de Mimi Leder avec Felicity Jones, Armie Hammer  
Vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h30  
Samedi 2 février à 17h30  
Dimanche 3 février à 15h

### Qui a tué Lady Winsley ?

1h30 - VO - Turquie - France - Belgique de Hiner Saleem avec Mehmet Kurtuluş, Ezgi Mola  
Samedi 2 février à 15h (4 €)  
Lundi 4 février à 20h30

### Green book : sur les routes du sud

2h10 - VO - USA de Peter Farrelly avec Viggo Mortensen, Mahershala Ali  
Samedi 2 et mar. 4 février à 20h30  
Dimanche 3 février à 17h30

### Un beau voyou

1h44 - France de Lucas Bernard avec Charles Berling, Swann Arlaud  
Dimanche 3 février à 20h30

### Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

**Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.**

**www.cinesevigne.fr**

### Les tarifs n'augmentent pas en 2019

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

# Réunion Publique



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
Rennes Métropole

De la concertation à la  
traduction réglementaire du

» **PLUi** «

Mardi 5 février 2019

à 19h

Espace Citoyen

Cesson-Sévigné

